

Envoyé : mardi 5 mars 2024 13:52

À : plu.modification2 <plu.modification2@sanarysurmer.com>

Objet : A l'attention de Mr le Commissaire enquêteur Mr SPALONY

Bonjour Mr SPALONY,

Suite à la modification n°2 du PLU, je m'oppose à la création de l'emplacement réserve n°31 (avenue du moulin neuf).

En effet, cette création de voie engendrera des nuisances irréversibles au niveau sonore, pollution et sécurité routière pour les résidents et piétons.

Ce quartier est encore préservé par la circulation importante.

Cordialement,

Catherine MANDINE